

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains**  
**chargée de l'examen du préavis PR13.40PR**  
**concernant**  
**une demande de crédit d'investissement de Fr. 626'000.--**  
**pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions**  
**sur les réseaux électrique, eau et gaz**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 22 janvier 2014.

Elle était composée de Madame et Messieurs Anilda DEWARRAT, David GRANDJEAN, Olivier MAIBACH, Walter MÜLLER, Alfons REITER, Nicola SCHIRINZI, Gnanaseelan SUBRAMANIAM et le soussigné, désigné rapporteur, Daniel ANKEN.

La délégation municipale était composée de Mme Gloria CAPT, Municipale, M. Philippe GENDRET, chef du service communal des énergies et de M. André FAVRE, chef de section Services généraux. Nous les remercions pour la qualité de leurs explications ainsi que pour les réponses fournies à nos questions.

### **Objet du préavis**

Le préavis a pour objet une demande de crédit d'investissement pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz, pour une valeur totale de Fr. 626'000.--. Le remplacement des compteurs s'inscrit dans une logique d'entretien des réseaux, et permet par la même occasion de moderniser les équipements (resp. d'anticiper la mise en place d'un système de télérelevés) et donc d'améliorer la précision de la facturation.

Les petites extensions mentionnées dans le préavis concernent les demandes en cours d'année dues à la construction et à la rénovation de locaux, ainsi qu'au développement de la Ville et de ses environs.

## Rétrospective des crédits antérieurs

Durant la commission, il a été relevé que le tableau rappelant les crédits antérieurs octroyés au SEY, ne mentionnait pas les chiffres de 2013. Bien que les comptes ne soient pas encore finalisés et que les dépenses 2013 indiquées (en rouge) sont les montants budgétés, la commission souhaite présenter ces chiffres à titre indicatif dans ce rapport, de manière à pouvoir se faire une idée de l'ordre de grandeur de ces derniers.

Crédits en CHF	2009	2010	2011	2012	2013
Crédit octroyé	669'000	797'600	716'000	682'000	725'000
Dépenses compteurs					
Eau	155'875	58'855	59'294	54'236	40'000
Gaz	64'129	67'303	59'355	47'735	75'000
Électricité	146'512	145'845	138'684	190'038	225'000
<b>Total compteurs</b>	<b>366'516</b>	<b>272'003</b>	<b>257'333</b>	<b>292'009</b>	<b>340'000</b>
Dépenses Petites extensions					
Eau	50'953	103'702	92'887	89'737	95'000
Gaz	37'952	20'568	95'146	13'800	80'000
Électricité	162'152	223'540	247'805	276'334	210'000
<b>Total petites dépenses</b>	<b>251'057</b>	<b>347'810</b>	<b>435'838</b>	<b>379'871</b>	<b>385'000</b>
<b>Total dépensé</b>	<b>617'573</b>	<b>619'813</b>	<b>693'171</b>	<b>671'880</b>	<b>Non disponible</b>

Sur ce, la Commission ne peut que féliciter le Service des Énergies pour la bonne gestion de ses dépenses.

## **Demandes de crédit d'investissement**

Les membres de la commission relèvent que le SEY a su, au cours des derniers 5 ans, maîtriser les dépenses relatives aux demandes de crédit d'investissement liées aux petites extensions et à l'amélioration des réseaux, compteurs, etc.

Au vu des chiffres, de l'effort administratif nécessaire à la préparation desdites demandes de crédit, de la régularité des demandes et de la bonne gestion de ces dossiers par le SEY, la Commission se demande s'il ne serait pas plus adapté d'intégrer ces dépenses au budget du Service des Énergies, et de simplifier ainsi le travail de ce dernier.

La Commission se permet, par conséquent, d'émettre le vœu que la Municipalité propose un projet allant dans ce sens.

## **Conclusions :**

La Commission reconnaît la nécessité des crédits demandés par le SEY et soutient la proposition de la Municipalité.

C'est donc à l'unanimité que les commissaires recommandent, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les articles 1 et 2 du préavis, tels que présentés par la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 24 janvier 2014

Le rapporteur



Daniel Anken